



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01947

Numéro SIREN : 490 516 952

Nom ou dénomination : CABINET LUC RENE CHAMOULEAU

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2017 sous le numéro de dépôt 14978

SARL CABINET LUC RENE CHAMOULEAU

Chemin de la Seignadonne
Les epervières
13400 AUBAGNE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Certifié conforme
A handwritten signature in blue ink is written over a large, faint circular stamp. The signature appears to be 'Luc Chamouleau'.

SOMMAIRE

	Pages
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 11
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	12 et 13
- Liasses 2050 à 2059-G	14 à 31

SYREC

59 PROMENADE G. POMPIDOU
CS 10022
13008 MARSEILLE
04 91 77 69 20

SARL CABINET LUC RENE CHAMOULEAU

Chemin de la Seignadonne

Les epervières

13400 AUBAGNE

COMPTES ANNUELS

SYREC

59 PROMENADE G. POMPIDOU

CS 10022

13008 MARSEILLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12		Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	63 350	22 757	40 593	16 093	24 500 152.25
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	3 260 198		3 260 198	3 260 198	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	21 655		21 655	21 655	
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	16 900		16 900	16 900	
Total II		3 362 103	22 757	3 339 346	3 314 846	24 500 0.74
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	7 560		7 560		7 560
	Autres créances	29 748		29 748	21 183	8 565 40.43
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	60 001		60 001	59 828	173 0.29
	Disponibilités	27 969		27 969	16 959	11 010 64.92
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	125 278		125 278	97 970	27 308 27.87
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 487 381	22 757	3 464 624	3 412 816	51 808 1.52

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000 000)	2 000 000	2 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	17 590	4 000	13 590	339.75
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	687 064	460 869	226 195	49.08
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	295 657	271 785	23 872	8.78
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 000 311	2 736 654	263 657	9.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	395 583	640 279	-244 696	-38.22
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	49 677	11 087	38 590	348.08
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	19 054	24 796	-5 742	-23.16
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	464 313	676 162	-211 849	-31.33
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 464 624	3 412 816	51 808	1.52

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

239 959 301 002

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	610 022		610 022	581 749		28 272	4.86
Chiffre d'affaires NET	610 022		610 022	581 749		28 272	4.86
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			610 022	581 749		28 272	4.86
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			86 939	77 069		9 870	12.81
Impôts, taxes et versements assimilés			5 423	5 165		258	4.99
Salaires et traitements			363 500	323 000		40 500	12.54
Charges sociales			140 576	123 080		17 496	14.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 714	8 570		2 144	25.02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			607 152	536 884		70 268	13.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 870	44 865		-41 995	-93.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	299 745	254 643	45 102	17.71
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	173	456	- 283	- 62.04
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	299 918	255 099	44 819	17.57
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 950	30 492	- 10 543	- 34.57
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	19 950	30 492	- 10 543	- 34.57
2. Résultat financier (V-VI)	279 968	224 606	55 362	24.65
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	282 838	269 472	13 367	4.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9	- 9	- 100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 100		9 100	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	9 100	9	9 091	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	261	0	261	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 286		4 286	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 547	0	4 546	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 553	8	4 545	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	- 8 265	- 2 305	- 5 960	- 258.53
Total des produits (I+III+V+VII)	919 040	836 857	82 183	9.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	623 383	565 072	58 311	10.32
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	295 657	271 785	23 872	8.78

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

299 745

254 643

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 464 624.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 610 021.80 Euros et dégageant un bénéfice de 295 656.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Rappel historique :

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU a débuté son activité le 1er avril 2006 et est immatriculée au RCS MARSEILLE depuis le 13 juin 2006 sous le N° 2006 B 01947.

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU :

- a été inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables lors de la séance en date du 30 mars 2006,
- a souscrit une police d'assurance professionnelle conformément au décret N° 96-49 du 22 janvier 1996, le 6 mars 2006 avec date d'effet au jour de l'avis favorable de l'inscription au tableau de l'ordre,
- a été inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes le 13 octobre 2006.

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU a acquis dans un premier temps, 2500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

actions de la SA SYREC. Cette acquisition a été financée par un emprunt souscrit auprès de la banque LCL.

L'acquisition des titres est intervenue le 21 avril 2006 et a été enregistrée au service des impôts des entreprises des 11ème et 12ème arrondissements de Marseille.

Un nantissement des titres au profit de la banque LCL avait été consenti.

Le financement s'est élevé à la somme de 1.395.408 € compte tenu des frais d'intermédiation bancaire et d'une retenue de garantie versée à Interfimo.

L'emprunt est totalement remboursé au 31 décembre 2016.

La caution de Monsieur Luc René CHAMOULEAU a été consentie à l'organisme financier à hauteur de 700.000 € lors de la première phase puis réduite à 400.000 €, puis à 110.000 € en mai 2015.

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU a acquis dans un second temps 2494 actions de la SA SYREC. Cette seconde acquisition a été financée par un emprunt souscrit auprès de la banque LCL. L'acquisition des titres est intervenue le 29 avril 2009 et a été enregistrée au service des impôts des entreprises des 11ème et 12ème Arrondissements de Marseille au prix de 1.896.263 €.

Un nantissement des titres au profit de la banque LCL a été consenti.

Le financement s'est élevé à la somme de 1.340.300 € compte tenu des frais d'intermédiation bancaire et d'une retenue de garantie versée à Interfimo.

Le solde dû au 31 décembre 2016 s'élève à 375 160 €.

La caution de Monsieur Luc René CHAMOULEAU a été consentie à l'organisme financier à hauteur de 400 000 € pour le second crédit.

Cette caution a été réduite à 180.000 € en mai 2015.

Par ailleurs, les deux crédits ont fait l'objet d'une couverture d'assurance décès et d'une assurance incapacité totale de travail et invalidité permanente totale avec franchise de 30 jours.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ce poste s'élève à 3.298.753 € et comprend :

- le prix d'acquisition de 2500 titres pour : 1.353.451 €
- le prix d'acquisition de 2494 titres le 20 avril 2008 pour : 1.896.263 €
- un complément de prix pour : 10.484 €
- une retenue de garantie pour la première phase pour : 21.655 €
- une retenue de garantie pour la seconde phase pour : 16.900 €

L'article 219-I-a quinquies du Code Général des Impôts précise que les plus values réalisées lors de la cession de titres de participation ou de titres assimilés détenus depuis plus de deux ans sont exonérées. Les titres qui bénéficient du régime d'exonération sont classés dans la catégorie des titres de participation. Le classement initial des titres dans une catégorie ne présente pas toujours un caractère définitif dans la mesure où ils peuvent changer de catégorie.

Les titres de participation doivent par ailleurs être évalués à la clôture de chaque

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

exercice à leur valeur réelle. Lorsque l'évaluation des titres de participation fait apparaître une dépréciation, celle-ci est constatée sous forme de provision.

Les titres détenus depuis moins de deux ans sont donc classés dans un compte autres titres détenus exclus du régime du long terme. A la clôture de l'exercice, une évaluation des titres en portefeuille doit être faite. La comparaison de la valeur à la date de clôture et à la date d'origine fait l'objet alors d'une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine. Les provisions qui se rapportent à des titres exclus du long terme placés sous le régime de droit commun sont déductibles du résultat taxable au taux plein et leur reprise est corrélativement comprise dans ce résultat.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Résultat fiscal

La déduction des frais d'acquisition des titres de participation a été étalée sur une durée de 5 ans conformément aux dispositions de la Loi de Finances 2007 adoptée le 19 décembre 2006 dans son article 21.

L'amortissement des frais d'acquisition a été effectuée avec une déductibilité comptable immédiate et une réintégration fiscale extra-comptable effectuée dans la déclaration 2058. Les frais d'acquisition sont amortis à compter de la date d'acquisition des titres. Ces frais comprennent les commissions et les droits de mutation liés à l'acquisition.

Intégration fiscale

La société a opté à compter du 1er janvier 2009 pour le régime de l'intégration fiscale. La société Cabinet Luc René Chamouveau est tête de groupe, la société SYREC SA est intégrée en qualité de filiale.

La société ASTRÉE SAS, filiale de la société SYREC SA, a été intégrée à compter du 1er janvier 2013.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	42 850		39 500
TOTAL	42 850		39 500
Autres participations	3 260 198		
Autres titres immobilisés	21 655		
Prêts, autres immobilisations financières	16 900		
TOTAL	3 298 753		
TOTAL GENERAL	3 341 603		39 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		19 000	63 350	63 350
TOTAL		19 000	63 350	63 350
Autres participations			3 260 198	3 260 198
Autres titres immobilisés			21 655	21 655
Prêts, autres immobilisations financières			16 900	16 900
TOTAL			3 298 753	3 298 753
TOTAL GENERAL		19 000	3 362 103	3 362 103

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	26 757	10 714	14 714	22 757
TOTAL	26 757	10 714	14 714	22 757
TOTAL GENERAL	26 757	10 714	14 714	22 757

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	10 714				
TOTAL	10 714				
TOTAL GENERAL	10 714				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 900		16 900
Autres créances clients	7 560	7 560	
Impôts sur les bénéfices	29 748	29 748	
TOTAL	54 208	37 308	16 900

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	395 583	171 229	224 354	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 626	8 626		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 428	10 428		
Groupe et associés	49 677	49 677		
TOTAL	464 313	239 959	224 354	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	29 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	254 196			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	2 000 000			2 000 000

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 3 mai 2015, il a été décidé d'une augmentation de capital de 1 960 000 € par la création de 1 960 000 parts sociales nouvelles de 1 € chacune.

Cette augmentation de capital s'est faite par incorporation de réserves.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Nantissement de titres SYREC au profit de LCL	1 905 227	1 905 227
Total (1)		1 905 227
(1) dont concernant les participations		1 905 227

Les titres nantis correspondent à 2 494 actions de la SA SYREC donnés en garanti d'un emprunt de 1 340 300 € souscrit en 2009 auprès de LCL.

Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2016 est de 375 160 €.

L'emprunt sera entièrement remboursé en 2019.

Engagements reçus

Caution de Monsieur Luc René Chamouveau au profit de LCL	110 000
Caution de Monsieur Luc René Chamouveau au profit de LCL	180 000
Total	290 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SYREC	1 350 179	99.99	292 261
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

DECISIONS ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 25 juin 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-cinq juin, à dix heures,

Les associés de la société « Cabinet Luc René CHAMOULEAU » ont établi ainsi qu'il suit le présent procès verbal.

En sa qualité de gérant, Monsieur Luc René CHAMOULEAU a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Puis il examine les différents points suivants :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Affectation des résultats,
- Conventions visée à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur Luc René CHAMOULEAU prend alors les décisions suivantes :

Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

Les associés approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 295 657 €
que Monsieur Luc René CHAMOULEAU, décide d'affecter comme suit :

- | | |
|----------------------|--------------|
| - Réserve légale | 14 783,00 € |
| - Distribution : | 32 000,00 € |
| - Report à nouveau : | 248 874,00 € |

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante:

- | | |
|----------------------|------------------|
| - Capital social : | 2 000 000 euros, |
| - Report à nouveau : | 935 938 euros, |
| - Réserve légale : | 28 374.euros, |

soit des capitaux propres de **2 964 312 euros.**

Cette résolution et mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Le gérant associé donne lecture de son rapport sur les conventions conclues dans l'année 2016. Ces conventions sont approuvées à l'unanimité et concernent toutes des opérations courantes conclues à des conditions normales.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par le gérant associé et consigné sur le registre de ses décisions.

Luc René CHAMOULEAU
Associé gérant

